

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Comptabilité, contrôle, audit (en apprentissage)

Comptabilité - contrôle - audit



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits
crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des
sciences
économiques et
de gestion



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Master 1 Comptabilité, contrôle, audit

Master 2 Comptabilité, contrôle, audit

Objectifs

L'objectif de ce Master est de former des spécialistes de haut niveau, destinés à occuper des postes à responsabilités dans des entités aussi diverses que des services comptables, financiers, des cabinets d'expertise comptable et de commissariats aux comptes ou de conseil.

Sur les deux années du cursus, ce master doit permettre de maîtriser les savoirs théoriques et les compétences méthodologiques dans le domaine de la comptabilité (IFRS et normes françaises), du contrôle de gestion, de la finance et de l'audit. Il propose, en outre, un approfondissement en matière de droits des affaires et de management.

Reconnu par le Conseil Supérieur de l'ordre des Experts-Comptables (CSOEC), le Master CCA permet en outre à ses diplômés de se prévaloir de dispenses couvrant la quasi totalité des épreuves des diplômes professionnels permettant

l'inscription en tant qu'expert-comptable stagiaire (stage de 3 ans menant au Diplôme d'Expertise Comptable).

Le Master constitue ainsi une préparation aux deux épreuves non dispensées du DSCG, passage obligé pour accéder aux professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

Savoir-faire et compétences

- Traitement des liasses fiscales et tenue des livres et journaux comptables ;
- Établissement des bilans et comptes de résultats + analyse comptable et financière ;
- Connaissance des normes juridique, fiscale et sociale des entreprises et des groupes ;
- Connaissance des normes IFRS et comptabilité de groupe ;
- Analyse financière des comptes consolidés ;
- Fusion-acquisition ;
- Connaissance en système d'information et contrôle de gestion ;



- Connaissance en contrôle interne audit et commissariat aux comptes ;

- Maîtrise des logiciels de comptabilité ;

- Notions de notation financière (rating) et de prévision de défaillance d'entreprise.

Etc...

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et examen final.

Admission

Conditions d'admission

Accès en Master (M1) CCA, après étude du dossier et entretien, réservé aux titulaires d'une L3-Parcours Gestion :

- Comptabilité –contrôle-Audit
- Contrôle de gestion et finance d'entreprise
- Finance-Comptabilité
- Sciences de gestion
- aux titulaires du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et de l'obtention d'un contrat d'apprentissage

Accès en Master (M2) CCA de plein droit réservé aux titulaires d'un Master 1 CCA en apprentissage, obtenu à Paris 13.

Condition contrat d'apprentissage : moins de 30 ans.

Possibilité d'un contrat de professionnalisation.

Possibilité de validation des acquis professionnels (V.A.P.).

Modalités de candidature

Pour candidater à cette formation, rendez-vous sur Trouver mon master :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Créez votre compte et suivez les étapes !

(Pour candidater à cette formation directement en M2, rendez-vous sur Ecandidat :

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>)

Droits de scolarité

Frais de scolarité annuels :

Master : 243€

Étudiants étrangers : "Les droits différenciés ne seront pas appliqués pour les étudiants extracomunautaires pour la prochaine rentrée universitaire. Autrement dit les étudiants étrangers seront exonérés partiellement pour ne régler que les droits nationaux."

CVEC (Tarif national en vigueur) : Se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Capacité d'accueil

24 apprentis

Et après

Poursuite d'études

Inscription en doctorat sciences de gestion possible sur autorisation du Président du conseil scientifique de



l'Université Paris13-Sorbonne-Paris-Cité, sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse. Le Master CCA s'appuie notamment sur les nouveaux programmes du Diplôme supérieur de Comptabilité et de gestion. Sur deux ans, le Master CCA Bénéficie au maximum d'équivalences aux épreuves du DSCG (5 sur 7).

Le Master constitue ainsi une préparation aux deux épreuves non dispensées du DSCG, passage Obligé pour accéder aux professions d'expert comptable et de commissaire aux comptes après un stage de 3 ans.

Passerelles et réorientation

DSCG après l'obtention de l'UE 1 et l'UE 4 et du DEC.

Insertion professionnelle

Les diplômés du Master Comptabilité, Contrôle, Audit, spécialistes de haut niveau des mécanismes comptables et financiers, peuvent accéder aux fonctions de cadres opérationnels et supérieurs dans les métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance en entreprise, ou bien dans les activités d'audit et de conseil dans les cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

L'enseignement proposé par ce Master forme aux métiers suivants :

- Expert-comptable, commissaire aux comptes, auditeur en cabinet ou en entreprise ;
- Responsable de service comptable ou de contrôle de gestion en entreprise ;
- Cadre opérationnel dans un service de consolidation ;
- Consultant en fusions et acquisitions...

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Chouaibou POKASSA

Responsable administratif

Sabah Ousslim

☎ 01 78 70 72 25

✉ sabah.ousslim

📍 48 rue Alfred Labrière 95100 Argenteuil

Responsable administratif

Sophie Lambert

☎ 01 78 70 72 23

✉ sophie.lambert

📍 48 rue Alfred Labrière 95100 Argenteuil

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr



Organisation

La formation est organisée en partenariat avec le CFA Sup 2000, Centre de formation en apprentissage spécialisé dans les formations universitaires.

Les effectifs sont d'environ 24 apprentis par promotion, ce qui permet une pédagogie active et un bon niveau d'encadrement des travaux dirigés et personnels.

Les étudiants en apprentissage sont exonérés des droits d'inscription.

Chaque apprenti est suivi par un tuteur pédagogique, enseignant de la formation. Des réunions régulières sont organisées pour s'assurer que le contrat se déroule dans les meilleures conditions.

Pour faciliter la recherche de contrats d'apprentissages et l'insertion professionnelle, l'UFR SEG organise des présentations avec des partenaires prestigieux via Le CFA SUP 2000.

Rythme de la formation :

2 jours en formation (Lundi-Mardi) pour le M1, (jeudi- vendredi) pour le M2, et 3 jours en Entreprise.